

H M



Hommes
& Métiers

LE MAGAZINE DE VOTRE CHAMBRE
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

N°245 - SEPTEMBRE 2010 - 0,46 €

Métier

MAÎTRE VERRIER,
VITRAILLISTE :
« ON EST AUTANT
ARTISTE QU'ARTISAN »

Dossier

VOTRE CMA EN ACTION
JOUR APRÈS JOUR



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Moselle

PROFESSIONNELS



Prêt Express
Socama

Taux préférentiel à

3,40%

(dont 0,50% de caution Socama)
jusqu'au 31/07/2010

PROLONGATION
jusqu'au 31 octobre 2010
du taux exceptionnel !

**2010, une nouvelle
enveloppe de
100 millions d'€
débloquée et un taux
exceptionnel pour
vous équiper**

Les entreprises artisanales de Lorraine doivent être accompagnées au mieux dans leur quotidien. Aussi, la BPLC vient de débloquer une nouvelle enveloppe exceptionnelle de 100 millions d'€ pour 2010.

La Banque vous aide également dans vos investissements courants d'équipements. Elle prolonge son offre exceptionnellement jusqu'au 31 octobre 2010 et vous propose d'emprunter **30 000 € maximum à un taux préférentiel de 3,40 %** sur 36 mois grâce au Prêt EXPRESS SOCAMA.

Ce Prêt EXPRESS SOCAMA est sans caution personnelle*.

Vous pouvez aussi financer vos projets jusqu'à 84 mois* toujours en protégeant votre patrimoine privé.

Vous pouvez ainsi bénéficier :

- d'un prêt n'exigeant pas de caution personnelle* : aucun engagement ne vous est demandé, ni à vous, ni aux membres de votre famille, ni à un tiers quel qu'il soit,
- d'une offre adaptée à votre demande.

Une offre élargie de prêts SOCAMA peut compléter vos besoins pour emprunter plus et plus longtemps.

Alors, pour avoir l'esprit libre et concrétiser votre envie d'entreprendre, prenez vite rendez-vous avec votre Conseiller en appelant le 0 890 90 90 90**.

☎ 0 890 90 90 90** - www.bplc.fr



Pour ces opérations, la SOCAMA bénéficie d'une garantie au titre du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation de la Communauté Européenne.

**BANQUE POPULAIRE
LORRAINE CHAMPAGNE**



*Prêt sous certaines conditions. **0,12€TTC/mn - (attente gratuite depuis un poste fixe) - BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable - 3 rue François de Curel - 57021 Metz - SIREN 356 801 571 RCS Metz - n° ORIAS 07 005 127 - Photographe : Ian Abela/Visionairs in art - ✪ EURO RSCG C&O

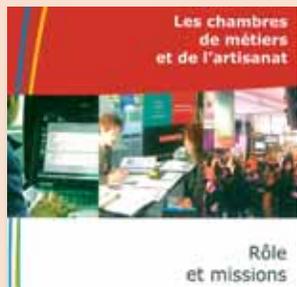
Actualité _

575^e Foire Internationale de Metz (1^{er} au 11 octobre 2010) : un nouvel espace « Artisans » à découvrir



- 5 **Concours « Femmes créatrices d'entreprise » :** inscrivez-vous avant le 20 octobre 2010
- 6 **Bourse des métiers**
- 7 **Portrait :** « La relation de l'artisan avec le CNAM »

Dossier _



Quel est le rôle de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat ? Quelles sont ses missions ?
À quel moment de la vie de votre entreprise peut-elle vous accompagner et vous soutenir ? Au cas où vous vous poseriez encore la question, *Hommes & Métiers* vous apporte, grâce à ce dossier, des réponses claires et précises. **10 à 13**

Offre de services de la CMA57 : utilisez la palette de nos services **14 à 15**



Métier _

8 **Maître verrier, vitrailiste :**
« On est autant artiste qu'artisan »
La France recense à elle seule 90 000 m² de vitraux, soit près de la moitié du patrimoine mondial. 625 ateliers se partagent création, restauration et conservation des vitraux. Le vitrail nécessite savoir-faire et techniques qui ont traversé le temps. L'artisan verrier spécialisé dans le vitrail fait appel à la sensibilité et l'imagination, il restaure, mais il est aussi un créateur qui joue avec les effets de la lumière.



Repères _

- 18 « **Créateurs et repreneurs d'entreprise** » : inscrivez-vous au concours 2010 de 31 Lorraine !
- 18 **Village des métiers 2010**
- 18 **L'ISM au service des artisans**



ÉLECTIONS À LA CMA 57 (28 SEPTEMBRE - 13 OCTOBRE)

Artisans, pour défendre vos intérêts, pour être bien représentés : VOTEZ!

Répondant à une demande des Chambres de Métiers et des organisations professionnelles de la Moselle, un décret du 5 décembre 2008 a modifié de façon fondamentale le régime électoral des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Droit local. De nouvelles règles s'appliqueront donc pour la première fois lors des prochaines élections fixées au 13 octobre prochain, donnant ainsi la possibilité à tous les artisans de voter.

Comment voter ?

Le vote se fait uniquement par correspondance. Vous recevrez le matériel de vote dans les derniers jours du mois de septembre. Il vous suffira de glisser le bulletin de vote de votre choix dans l'enveloppe pré-affranchie que vous aurez reçue. Cette enveloppe devra être postée au plus tard le 13 octobre 2010, le cachet de La Poste faisant foi.

Pourquoi voter ?

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle a un rôle essentiel : celui de vous représenter et de défendre vos intérêts collectifs (cf. dossier de ce magazine pages 10 à 16). Si vous êtes artisan et que vous souhaitez être entendu, voter massivement est le meilleur moyen de se faire entendre et de donner une légitimité accrue aux élus qui vous représenteront.

Les dates à retenir

- Du 28 septembre au 13 octobre 2010 : vote par correspondance.
- Mercredi 13 octobre 2010 : clôture du scrutin.
- Lundi 18 octobre 2010 : dépouillement des votes et proclamation des résultats.



Ce numéro contient un encart jeté. Crédit photo couverture : CMA54.



Magazine édité par l'Association pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat Lorrain. Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges-Épinal. Directeur de la publication : P. STREIFF. Rédacteurs en chef : I. MOLIN - L. FEDERSPIEL - T. LATARCHE - A. MESSENET. Rédaction graphique : Pixel Image - Metz. Conception et réalisation : TEMA | presse - Metz. Dépôt légal : N° 3.042 - septembre 2010. ISSN 2104-4325. Impression : Groupe Socosprint imprimeurs / 88000 Épinal - Certifiée PEFC CTP/A-013. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

LA MUTUELLE SANTÉ PROCHE DE VOUS !



**TRÈS
PROCHE !**

“ Dans mon entreprise, on n'est pas nombreux, mais ça tourne bien. Mes gars sont sérieux et je tiens à les garder. J'ai demandé conseil à Smutie-Smaciv, ma mutuelle entreprise. Ils ont une gamme complémentaire santé aux p'tits oignons, spécialement conçue pour les TPE et qui propose des avantages habituellement réservés aux grosses boîtes. C'est vraiment intéressant, quels que soient l'âge et le statut, tarification réduite et unique pour tout le monde. Mes gars peuvent avoir droit à des déductions fiscales et en plus, je peux bénéficier d'une exonération de charges sociales et de déductions fiscales. On a tous à y gagner ! ”

SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE

8 AGENCES EN LORRAINE AU SERVICE DES SALARIÉS,
DES COMMERÇANTS, DES ARTISANS, DES ENTREPRISES
ET DES GROUPES

BAR-LE-DUC 03 29 45 59 59	ÉPINAL 03 29 69 66 00	LAXOU 03 83 95 60 58	LONGWY 03 82 23 07 00
METZ 03 87 15 79 79	NANCY 03 83 90 60 60	REMIREMONT 03 29 26 11 75	SAINT-DIÉ 03 29 55 53 83

**smutie
smaciv**

MUTUELLE D'AVENIR

75^e Foire Internationale de Metz (1^{er} au 11 octobre 2010) **Un NOUVEL ESPACE « Artisans » à découvrir**

Le chapiteau des « Artisans de la Moselle » attendra les visiteurs de la 75^e Foire Internationale de Metz au même emplacement que ces deux dernières années, à savoir à la sortie de la Galerie principale.

Chef d'orchestre de cette opération de valorisation du secteur artisanal, la CMA 57 a imaginé un tout nouvel espace dans lequel se reliaieront plus de 250 artisans et apprenti(e)s durant les 11 jours d'ouverture. De nombreuses surprises attendront celles



Il sera aisé pour les visiteurs de trouver **LE CHAPITEAU DES « ARTISANS DE LA MOSELLE »** tant la CMA 57 a décidé de soigner sa présentation extérieure.

et ceux qui franchiront les portes de ce lieu, avec des partitions mises en musique par les organisations professionnelles (boulangers, pâtisseries, bouchers-charcutiers, professionnels du bâtiment, électriciens,

tapissiers, cordonniers, couturières, etc.).

Les Centres de Formation d'Apprentis de la Moselle, ainsi que des entreprises artisanales, seront enfin invités à prendre part à ce récital en se produisant

sur la scène tournante du « Podium démonstrations » situé au cœur de ce chapiteau.

➔ [Programme complet sur cma-moselle.fr](#)

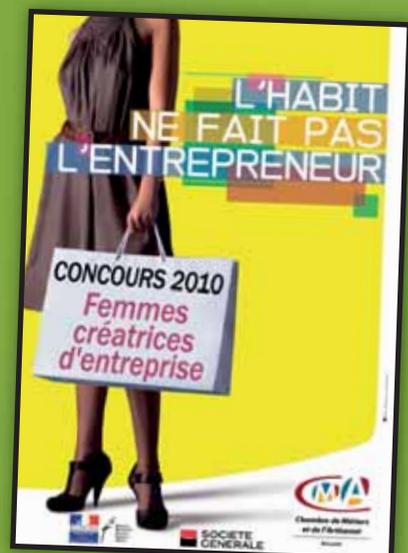
Concours

« Femmes créatrices d'entreprise » : inscrivez-vous avant le 20 octobre 2010

Dans le cadre de son action menée pour favoriser la création d'entreprise par les femmes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle vient de décider le lancement d'un concours pour mettre à l'honneur des femmes qui ont créé ou repris une entreprise artisanale au cours de ces trois dernières années. À la clé, une médiatisation du lauréat et de son entreprise, ainsi qu'un week-end gastronomique pour deux personnes.

Cette initiative de la CMA 57, en partenariat avec la Société Générale et la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, est partie du constat que les femmes sont de plus en plus tentées par l'aventure de l'entrepreneuriat, mais que seules 30 % des créations d'entreprises sont de leur fait. Les facteurs qui peuvent expliquer ce phénomène sont à trouver du côté de la formation, du rapport aux enfants et au conjoint, des difficultés d'accès aux sources d'information... Pour toutes ces raisons, la sélection est deux fois plus dure et la création d'entreprise féminine stagne. Pour cela des outils et des méthodes qui tiennent compte des spécificités de ce public sont donc nécessaires, et c'est justement ce à quoi les trois protagonistes de ce concours s'attendent.

Règlement complet et dossier téléchargeables sur cma-moselle.fr
Possibilité de les obtenir sur simple appel au 0820 857 057 (prix d'un appel local)
ou en vous rendant sur l'une des 5 implantations de la CMA 57
(Metz, Forbach, Thionville, Sarrebourg, Sarreguemines).



Les femmes ayant créé ou repris une entreprise artisanale lors des 3 dernières années ont jusqu'au 20 octobre 2011 pour s'inscrire au Concours « Femmes créatrices d'entreprise ».

Bourse des métiers

BÂTIMENT

➔ 100700021. METZ-SUD. MENUISERIE

(FAB. et POSE). Artisan propose partenariat à créateur avec partage de commandes. Atelier de 245 m² + mat. + machines. Loyer intéressant.

SERVICES

➔ 100700017. THIONVILLE-OUEST.

CORDONNERIE MULTISERVICES. Cède fonds galerie commerciale. Bonne rentabilité. 40 ans d'existence. Local : 36 m². Loyer 1560 euros TTC.

➔ 100400011. SARREGUEMINES.

ONGLERIE - INST. DE BEAUTÉ. Cède fonds. Rénové en 2009. Surface : 100 m². CA : 280 000 euros. Sites internet. Fichier de 100 000 clients. 1 cab. soins équipée. Parking.

➔ 100600016. SARREGUEMINES.

ESTHÉTIQUE. Vends concept amincissement. Matériel en bon état. Local de 140 m² refait en 2009. CA : 35 000 euros. Prix : 35 000 euros. 9 ans ancienneté. Formation assurée.

➔ 100500013. LONGEVILLE-LÈS-METZ.

SALON DE COIFFURE. Vends fonds. 3 bacs à shampoing, 5 places de coiffage. Parking + TCRM. Refait en 2007. Prix : 77 000 euros.

➔ 100700018. SARREGUEMINES.

COIFFURE - ESTHÉTIQUE. Cède fonds commerce. Équipements et locaux neufs. 3 bacs, 9 postes coiffage, 1 cabine soins. Bonne situation. Parking. Accompagnement possible du repreneur.

➔ 100700019. THIONVILLE-EST. SALON

DE COIFFURE. Cède fonds. Local et mat. en bon état. Surface : 120 m². 5 bacs, cabine UV. Proche commerces, cab. médicaux. Parking. Prix : 50 000 euros.

➔ 100700020. SIERCK-LES-BAINS. SALON

DE COIFFURE. Cède fonds. Local : 40 m². Rénové en 2009. 4 postes coiffage. CA : 60 000 euros. Loyer 400 : euros.

➔ 100700022. MONTIGNY-LÈS-METZ.

SALON DE COIFFURE. Cède fonds tenu depuis 1987. Bon emplacement. Surface : 79 m². 7 postes coiffage, 3 bacs. CA : 95 000 euros. Prix : 65 000 euros.

➔ 100800023. HYPER CENTRE METZ.

SALON DE COIFFURE. Cède fonds. 5 postes coiffage, 3 bacs. Local : 40 m² + 50 m² (réserve + bureau). Loyer : 2010 euros. Prix : 160 000 euros.

➔ 100800024. PAYS DE BITCHE.

FLEURISTE. Cède fonds axe passant. Parking. Refait à neuf en 2008. Surface : 36 m² + 17 m² (atelier) + terrasse.

➔ 100800027. THIONVILLE-OUEST.

SALON DE TOILETTAGE. Vends fonds. Surface : 45 m².

➔ 100800025. METZ. MAINTENANCE

DE BOWLING. Cède fonds. 40 ans d'ancienneté. Leader sur son secteur. Formation et suivi du repreneur.

➔ 100800026. FORBACH. GARAGE

POIDS LOURDS. Cède fonds + murs + logement. Surface : 6 000 m². CA : 670 000 euros.

➔ CONTACT :

secretariat.sc@cm-moselle.fr

Notre nature, être à vos côtés au quotidien



UEM, l'expertise énergétique

Producteur et fournisseur local d'énergie depuis plus d'un siècle, UEM met son expertise et ses savoir-faire au service de ses 150 000 clients. Nous vous proposons des solutions énergie clés en main et développer les énergies renouvelables de demain.



UEM, la proximité

Plus de 500 collaborateurs à votre disposition, avec des commerciaux toujours disponibles et des conseillers techniques qui se déplacent dans les plus brefs délais.

UEM, la compétitivité

Producteur et fournisseur d'énergie, nous vous garantissons un approvisionnement adapté, sûr et compétitif et nous vous conseillons pour gérer au mieux votre facture et maîtriser vos consommations énergétiques.



UEM, un partenaire local

Akteur concerné et impliqué dans le développement local, UEM a su tisser des liens privilégiés ses partenaires. Parce que nous voulons être le partenaire au quotidien de tous vos projets.



Contactez votre partenaire énergie

03 87 34 37 37

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



www.uem-metz.fr

Portrait

« La relation de l'ARTISAN AVEC LE CNAM »

— Guy Keckhut est Directeur adjoint du Centre National de l'entrepreneuriat en Moselle (CNE-Cnam) qui se mobilise au quotidien pour faire progresser les projets de développement des entreprises artisanales.

QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

Nous cherchons à favoriser la prise d'initiative et le montage de projets. Nous menons des actions de formation, d'enseignement, de recherche, d'expertise et de conseil, de façon à développer la capacité d'entreprendre des actuels ou futurs personnels d'encadrement et dirigeants des TPE et PME.

COMMENT SE TRADUIT VOTRE PRISE EN COMPTE DE L'ARTISANAT ?

Une évolution de taille vient de renforcer notre action en faveur de l'artisanat avec la création au sein du Cnam d'une chaire inédite en France, dénommée « Développement de la petite entreprise et artisanat ». Le Cnam est fier de porter cette problématique et d'être le premier acteur de l'enseignement supérieur en France à intégrer concrètement le mot « artisanat » au cœur de ses préoccupations.

COMMENT PRENEZ-VOUS EN COMPTE LES BESOINS DES ENTREPRISES ?

En fonction de la typologie des entreprises, des secteurs d'activités, mais aussi des partenariats que nous sommes en mesure de promouvoir, nous adaptons notre offre de services. Comment ne pas citer l'exemple du « Dispositif Ardan » que nous portons depuis plus de vingt ans en Lorraine et qui se déploie un peu partout en France.

POUVEZ-VOUS NOUS EN RAPPELER SON PRINCIPE ET SES AVANTAGES ?

Lancer un nouveau service, déléguer la production ou le commer-



GUY KECKHUT, DIRECTEUR ADJOINT DU CNAM EN LORRAINE, Directeur partenariats et développement du CNE-Cnam.

cial pour structurer son entreprise, travailler à l'export... Ce ne sont pas les idées qui manquent aux artisans pour être plus performants, mais ce sont souvent les « Hommes » pour les mettre en œuvre. Notre rôle est donc triple :

1. Aider l'artisan à formaliser son projet de développement.
2. L'accompagner dans l'intégration d'un futur collaborateur en charge de développer le projet.
3. Accompagner ce dernier en matière de méthodologie et de formation (droit, gestion, marketing, etc.) pour qu'il puisse atteindre les objectifs économiques et pédagogiques fixés.

La finalité est que ce collaborateur, au bout des six mois en tant que « développeur » et stagiaire de la formation professionnelle, puisse rejoindre les

effectifs de l'entreprise en tant que salarié. Pour vous donner un seul chiffre, près de 85 % des bénéficiaires du « Dispositif Ardan » réussissent à signer un contrat de travail à l'issue de leur mission.

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS UN TEL TAUX DE RÉUSSITE ?

C'est assez logique car tout est mis en œuvre pour que le projet puisse trouver une réalité économique grâce à cet accompagnement structuré et personnalisé. Le chef d'entreprise n'a alors qu'une envie : perpétuer ce « partenariat » qu'il aura construit avec le collaborateur qu'il aura lui-même contribué à former. Le « développeur » aura quant à lui créé les conditions de son propre emploi en donnant vie au projet, et mieux encore, à sa nouvelle activité.

COMMENT LES ARTISANS PEUVENT-ILS BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF ET DU RESTE DE VOTRE OFFRE DE SERVICES ?

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle est le relais tout désigné. Notre objectif est de faire bénéficier les artisans des meilleures réponses en matière de formation et d'accompagnement en nous appuyant sur les conseillers entreprise de la CMA 57.

➔ Contacts

• CMA 57 : 0820 857 057
(prix d'un appel local)
• CNE-CNAM : Philippe Blondelet
au 03 83 85 49 00
ou pblondelet@cne-cnam.fr
www.cne-cnam.fr - www.ardan.fr

Métier

© Photos - CMA88

Maître verrier, vitrailliste

« On est **AUTANT ARTISTE** qu'artisan »

— Pays du vitrail, la France recense à elle seule 90 000 m² de vitraux, soit près de la moitié du patrimoine mondial. 625 ateliers se partagent création, restauration et conservation des vitraux. Véritable joyau du patrimoine, le vitrail nécessite savoir-faire et techniques qui ont traversé le temps. L'artisan verrier spécialisé dans le vitrail fait appel à la sensibilité et l'imagination, il restaure, mais il est aussi un créateur qui joue avec les effets de la lumière.

L'art du vitrail a débuté au XVI^e siècle avec l'évolution des techniques picturales vers le réalisme. C'est au Moyen Âge qu'il réalise une forte ascension. Le Concile de trente a lancé une prodigieuse production de vitraux, portée par une foi chrétienne en pleine expansion. À l'époque, l'église se servait de ses vitraux pour transmettre des messages sacrés illustrant des scènes de la bible à toute une population encore très peu lettrée. Au XIX^e siècle, après avoir subi quelques fastes décennies, le vitrail est redécouvert par les chrétiens et les intellectuels, mais aussi par les laïques, qui se l'approprient à travers des constructions publiques. Les Maîtres verriers s'affranchissent des codes de l'église et se dirigent vers des réalisations plus proches de la nature. C'est l'apparition de l'art nouveau. On veut faire entrer le beau dans les foyers : Gallé, Daum, Gruber et bien d'autres créent l'École de Nancy. Un nouveau mouvement se met en marche.

LE VITRAIL NAÎT POUSSIÈRE ET DEVIENT LUMIÈRE

D'un grain de sable à la naissance d'une œuvre, de nombreuses étapes sont nécessaires. De la grisaille (pigment de couleur vitrifiable opaque) à la cuisson, de l'imbriquement des pièces au sertissage, à la soudure des résilles au plomb, l'art du vitrail nécessite patience et précision. « C'est un métier polyvalent où l'on se remet en question sur chaque chantier. Chaque vitrail est différent. Pour une restauration par exemple, il faut trouver la technique que le créateur a employée en se mettant à sa place, imaginer la façon dont il a travaillé ou encore retrouver le type de peinture qui

a été utilisé », précise Jean Luc Hervé, Maître verrier aux ateliers Bassinot à Nancy (54).

DEVENIR MAÎTRE VERRIER

Se former au vitrail demande du temps, mais surtout d'être passionné. « J'ai toujours voulu faire ce métier, ma mère était elle aussi Maître verrier vitrailliste, c'était donc pour moi une évidence », raconte Claire Henry, Maître verrier à La Voivre (88). Maître verrier, vitrailliste, est un métier de patience et de rigueur, mais également un métier où le sens artistique est indispensable. Une solide formation en dessin est demandée. La plupart des élèves inscrits en



Découvrez l'École de Nancy

Musée de l'École de Nancy

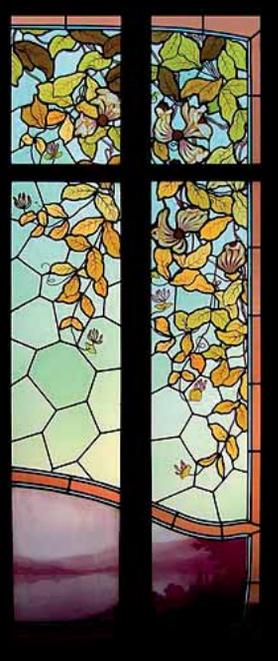
36/38 Rue du Sergent Blandan - 54000 Nancy

Tél. : 03 83 40 14 86

Ouvert du mercredi au dimanche de 10 h à 18 h.

Tarifs : 6 € / 4€

www.ecole-de-nancy.com



grandes écoles ont d'ailleurs fait un crochet par les Beaux-Arts avant de se lancer dans l'aventure.

Actuellement, peu d'établissements proposent des formations de Maître verrier, vitrailliste. En Lorraine, le Cerfav (Centre Européen de recherche et de Formation aux Arts Verriers) situé à Vannes-le-Châtel (cf encadré ci-contre) est la seule école à proposer cet enseignement, la majorité des formations de

Andrieux, Président de la Chambre Syndicale Nationale du Vitrail. Des vitraux de maisons de particuliers créés au début du XX^e siècle aux églises ayant subi des dégradations lors de la tempête de 1999, la restauration nécessite de connaître la quasi-totalité des techniques d'hier et d'aujourd'hui pour pouvoir toucher et restaurer des pièces réalisées pour certaines il y a plusieurs siècles.

Être Maître verrier, vitrailliste est un métier à **DOUBLE FACETTE** : il demande de savoir restaurer, mais aussi de savoir créer.

ce type étant dispensée à Paris ou en région parisienne. En France, du CAP au BAC + 5, l'éventail de formations permet de choisir une ou plusieurs spécialités en adéquation avec le métier de Maître verrier. Les classes qui comptent de petits effectifs sont composées par une sélection sur dossier et sur concours.

RESTAURATION ET CRÉATION : DE L'ARTISAN À L'ARTISTE

Être Maître verrier, vitrailliste, est un métier à double facette: il demande de savoir restaurer, mais aussi de savoir créer. Même si l'État a réduit ses financements à la restauration. « Près de 80 % de l'activité des Maîtres verriers sont consacrés aux restaurations/conservations », selon Philippe

La création quant à elle occupe une plus petite part du métier mais tend à se développer. La plupart des demandes proviennent des particuliers qui souhaitent ajouter un plus à leur intérieur. « Nous avons toutes sortes de demandes, précise Claire Henry. Le client donne son idée, précise ses goûts, nous lui proposons une ou plusieurs ébauches et si le projet lui plaît le vitrail est fabriqué. En général les demandes sont réfléchies car il faut vivre tous les jours avec l'œuvre, qui habillera le quotidien. » C'est là que réside l'art de passer de l'artisan à l'artiste, la capacité à s'adapter aux demandes et aux pièces.

Sources : Métiers d'Art n°251
www.artisanat.info ; www.study.com ;
www.cidj.com

Formations

LE CERFAV CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHES ET FORMATION AUX ARTS VERRIERS

Dans un environnement unique composé d'une dizaine d'ateliers parfaitement équipés permettant la plupart des disciplines verrières, le Cerfav propose plusieurs formules de formation aux métiers du verre selon votre demande, votre profil et votre projet.

Formations longues, initiales ou continues, formations par apprentissage, formations courtes, journées techniques, découvertes ou de perfectionnement. Labellisé Pôle National d'Innovation, et certifié ISO 9001, le Cerfav assure en permanence l'interface entre professionnels du verre et laboratoires, à l'échelon européen.



CERFAV, RUE DE LA LIBERTÉ
54112 VANNES-LE-CHÂTEL
TÉL. : 03 83 25 49 90



Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Votre CMA en action JOUR APRÈS JOUR



Quel est le rôle de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat ? Quelles sont ses missions ? À quel moment de la vie de votre entreprise peut-elle vous accompagner et vous soutenir ? Au cas où vous vous poseriez encore la question, *Hommes & Métiers* vous apporte, grâce à ce dossier, des réponses claires et précises.

« **A**gir pour réussir », c'est avec ce slogan que les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont rappelé courant 2009-2010 qu'elles sont au service des artisans, des jeunes qui s'informent sur les métiers de l'artisanat ou encore des futurs artisans dans leurs projets d'installation... Cette campagne de communication, organisée par le réseau des 106 Chambres et par l'APCM, a permis de nous faire connaître auprès de ceux et celles qui n'ont pas encore le réflexe « CMA » pour un conseil, une intervention ou une information. Elle rappelait l'action des Chambres consulaires pour le développement et le dynamisme du secteur de l'artisanat. Elle attirait l'attention du grand public sur le cœur de métier des CMA qui est de faire gagner en temps, efficacité

et chance de réussite à tous ceux qui ont un projet dans l'artisanat, quels que soient leur âge et leur parcours professionnel. Près d'un an plus tard, les premiers résultats tendent à démontrer que cette action a porté ses fruits, même s'il est évident que cette démarche devra en appeler d'autres pour être totalement effective. Le souhait de vous proposer aujourd'hui un dossier de plusieurs

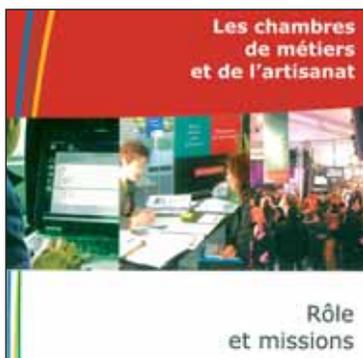
pages sur le rôle et les missions de votre CMA s'inscrit dans ce sens.

DES HOMMES ET DES FEMMES POUR VOUS REPRÉSENTER

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat est un établissement public constitué d'une Assemblée Générale, d'un Bureau et de Commissions. L'Assemblée Générale est actuellement composée de 35 artisans élus (26 titulaires et 26 suppléants en Moselle).

Elle définit les orientations, vote le budget et approuve les comptes. Elle désigne en son sein un Président, les membres du Bureau et les Commissions chargés de proposer les orientations et les actions de la Compagnie.

Avec la réforme toute récente qui vient d'être votée par le Parlement, les Chambres de Lorraine disposeront dorénavant chacune





© CMA 57

Votre **CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT**, un lieu de vie, d'accueil et de conseils personnalisés...

de 35 membres élus, excepté la CMA de la Moselle qui conservera 26 membres élus. Dans chacune des quatre Chambres, 22 membres seront désignés pour siéger au niveau régional.

AU-DELÀ DES MISSIONS, DES ENGAGEMENTS

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat a trois missions générales :

■ **Aider les artisans à défendre leurs intérêts généraux.** Pour ce faire, la CMA travaille en étroite collaboration avec les organisations professionnelles de l'artisanat et avec les différents acteurs locaux (services de l'État, collectivités territoriales, acteurs socio-économiques).

Véritable « ambassadeur » du secteur, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est l'interlocuteur des institutions publiques et politiques. À titre d'exemple, vos CMA se sont dernièrement mobilisées sur le sujet de l'auto-entrepreneur, afin de mettre en garde sur certaines dérives possibles de ce nouveau statut, de réaffirmer la qualité du travail des artisans et, ainsi, faire valoir vos préoccupations.

■ **Promouvoir le développement des entreprises artisanales et de l'artisanat.**

■ **Vous accompagner dans chaque étape de votre vie professionnelle :** apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission d'entreprise... La CMA vous offre, dans le cadre de services aux entreprises, un dispositif cohérent d'information, de conseil, d'accompagnement et de formation, intitulé « Offre de services ».

DES SERVICES TRÈS CONCRETS

Accueillir, contrôler et enregistrer : réaliser vos formalités en un seul et même lieu

■ **Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) et le guichet unique**

La vie de votre entreprise est ponctuée de nombreuses démarches administratives : immatriculation, transfert, radiation, cession, modifications diverses (adresse, statut de l'entreprise, mention du conjoint collaborateur, siège social, établissement principal et secondaire...), etc.

Témoign

LA FORMATION ? INDISPENSABLE POUR ÉVOLUER.

À la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, les artisans, ayant compris que les formations proposées dans le catalogue de la CMA constituent des opportunités à saisir, sont vite identifiés. C'est un peu comme avec du bon chocolat... quand on y a goûté une première fois, on a envie d'y revenir... À 42 ans, Bernard, artisan du bâtiment, a compris les bénéfices qu'il pouvait en tirer pour son entreprise : « *Nous travaillons dans un monde en perpétuelle évolution. Si nous ne faisons pas la démarche de nous former, mais aussi de former nos salariés, notre entreprise ne peut pas évoluer. C'est aussi simple que cela. Vous n'imaginez pas le nombre de confrères que j'ai vu déposer la clé sous la porte parce qu'ils n'avaient pas pris le soin de se former aux évolutions techniques et administratives* ». Bernard et son équipe sont ainsi devenus des habitués des formations. Pris en charge par un conseiller de la CMA, Bernard a pris l'habitude de rencontrer celui-ci deux fois par an pour faire le point sur les formations nouvelles, et demander le montage de dossier pour faire prendre en charge le coût des formations. Une bonne habitude qui lui permet d'envisager l'avenir avec sérénité.



© auremar - Fotolia.com

Afin de simplifier vos démarches, le CFE vous permet de réaliser, en une seule fois et en un même lieu, l'ensemble de ces formalités. Véritable guichet unique, le CFE vous informe, vous conseille et transmet les déclarations accompagnées des pièces justificatives aux organismes compétents : INSEE, Greffe du Tribunal de Commerce, services fiscaux, Urssaf, RSI...

■ Enregistrement de vos contrats d'apprentissage

Depuis 2006, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont aussi la responsabilité d'enregistrer tous les contrats d'apprentissage signés par les entreprises inscrites au Répertoire des Métiers et ce, quel que soit le métier préparé par l'apprenti(e) et le CFA dans lequel il (elle) est inscrit(e) pour suivre sa formation. Afin de vous aider à préparer au mieux le recrutement d'un(e) apprenti(e) et de vous accompagner durant toute la durée du contrat, la CMA met différents outils à votre disposition :

- ➔ Un fichier permettant de mettre en relation les offres et les demandes d'apprentissage.
- ➔ Des médiateurs de l'apprentissage disponibles en cas de difficultés au sein de l'entreprise.

Accompagner le développement de votre entreprise

Comme vous le savez, la vie d'une entreprise artisanale n'est que très rarement un long fleuve tranquille. Consciente des enjeux qui sont les vôtres, votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous accompagne pas à pas, tout au long de la vie de votre entreprise, que vous soyez nouveau créateur, chef d'entreprise, repreneur ou cédant. Dans cette même optique, les conseillers entreprise proposent une offre de services de



L'INFO EN PLUS. Soutenu et encouragé par les pouvoirs publics, un réseau de développeurs de l'apprentissage est depuis peu à votre disposition pour vous rencontrer et vous présenter les dispositifs existants en la matière : accompagnements proposés, aides financières, procédures administratives...

proximité, des prestations adaptées à vos besoins et un suivi individualisé de votre dossier dans plusieurs cas :

■ Un projet de création, de reprise ou de transmission d'entreprise

La CMA est en mesure de vous informer sur les démarches à accomplir et les réglementations applicables et vous propose des études de faisabilité du projet, des recherches de financements, du conseil juridique, fiscal et social...

■ Un accompagnement dans le démarrage de votre activité

Un diagnostic sur la gestion administrative, financière et commerciale de l'entreprise vous est proposé et, si vous le souhaitez, votre CMA formule des propositions d'actions/formations.

■ Un projet de développement de votre entreprise

Votre CMA vous suggère un accompagnement personnalisé sur les problématiques liées à l'environne-

ment, aux démarches qualité, aux TIC, à l'innovation, à la commercialisation et à l'export...

■ Une gestion de vos ressources humaines

Votre Chambre peut mettre en place un diagnostic de vos besoins en compétences, un plan de formation, un appui au recrutement, du conseil juridique et social sur les modalités d'embauche, les contrats de travail, le droit à la formation.

Vous former, mais aussi vos conjoints collaborateurs et vos salariés

Hommes & Métiers n'a de cesse de vous le dire : la formation, clef de voûte de l'entreprise, est aussi un outil indispensable à sa pérennité. Fondamentale, la formation continue est effectivement nécessaire à la compétitivité de vos entreprises qui repose notamment sur la qualification des hommes et des femmes



Témoignage Alexandre Pilon, Chef d'entreprise (88)

Après plusieurs années de réflexion où il a fait mûrir son projet, Alexandre Pilon s'est lancé dans un projet de reprise d'entreprise en co-gérance avec son frère. C'est lors du Salon CREA à destination des créateurs/repreneurs d'entreprise qu'il rencontre un cédant qui recherche un repreneur pour son entreprise spécialisée dans le tirage de câbles et de canalisations gaz.

« La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges nous a conseillés et accompagnés tout au long de nos démarches. Avec l'aide des conseillers spécialisés en transmission reprise d'entreprise, nous avons défini les modalités de la reprise car le cédant souhaitait que je conserve les employés. Reprendre une entreprise était plus simple pour moi, appuie le repreneur, car j'avais une clientèle déjà existante, l'entreprise à céder s'était déjà positionnée sur des marchés publics, il était plus facile de se lancer dans ces conditions. » Non content d'avoir réalisé son projet, Alexandre Pilon conseille de ne pas sous estimer les démarches, de bien étudier les entreprises à reprendre dans leur globalité avec des conseillers et de se faire aider par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

qui les composent. En effet, il vous arrive souvent d'endosser le rôle de commercial, de gestionnaire et de technicien. Il en va de même parfois pour votre conjoint collaborateur, voire vos salariés. C'est la raison pour laquelle la CMA vous propose, ainsi qu'à vos collaborateurs, d'acquiescer des qualifications ou d'approfondir les compétences nécessaires à l'exercice de votre activité et à la conduite de votre entreprise.

Toute l'année, de nombreuses formations dans différents domaines liés à l'entreprise artisanale sont organisées (informatique, bureautique, gestion, etc.). Le programme de ces formations et les thèmes choisis sont établis à la demande des artisans eux-mêmes. Dans un souci de proximité, ces formations sont souvent dispensées sur plusieurs sites de notre département. Par

L'INFO EN PLUS. La CMA dispose de conseillers qui sont à votre disposition pour vous rencontrer, échanger avec vous sur vos attentes et vous proposer des formations adaptées à vos besoins.

ailleurs, votre CMA met en place des formations diplômantes (de niveau 4 et 3) vous permettant d'acquiescer des qualifications nécessaires à l'exercice de vos activités et à la conduite de votre entreprise, comme par exemple le diplôme ADEA (Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanal). Enfin, la CMA peut aussi accompa-

agner les actifs de l'artisanat dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) vous permettant d'obtenir tout ou partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) sur la base d'une expérience professionnelle salariée ou non salariée.

L'INFO EN PLUS.

Faire appel à un conseiller entreprise de votre CMA est totalement gratuit. Celui-ci peut se déplacer directement dans votre entreprise.





Offre de services CMA 57

Utilisez la palette DE NOS SERVICES

Accompagnement et conseil commercial, soutien face aux difficultés rencontrées par votre entreprise, mise en relation cédant-repreneur, aide au recrutement de collaborateurs... l' « Offre de services » de la CMA 57 est multiple et adaptée à vos besoins.

Notre objectif est d'une part de vous apporter des réponses précises aux questions que vous vous posez et, d'autre part, de vous proposer un accompagnement et des conseils au moyen d'outils d'aide à la décision performants. Sachez utiliser nos compétences !

Nous nous engageons sur la qualité de nos prestations en nous attelant à vous apporter des conseils et un accompagnement irréprochables. Toutes les actions de notre « Offre de services » peuvent correspondre à un besoin spécifique de votre entreprise. Quelle que soit votre question, nous avons une réponse. L'« Offre de services » de la CMA 57 a été conçue pour vous aider dans votre vie de chef d'en-

NOUS VOUS INVITONS À :

1. Regarder ci-contre les services que nous vous proposons.
2. Cocher ceux qui seraient susceptibles de vous intéresser.
3. Découper et renvoyer ce tableau si vous souhaitez plus d'informations sur nos services.

treprise. Chaque artisan dispose d'un conseiller référent qui peut à tout moment se rendre dans son entreprise afin de lui expliquer dans le détail notre offre.

De même, notre présence territoriale permet à chacun d'entrevous de pouvoir se rendre sur l'une de nos implantations de Metz, Forbach, Thionville, Sarrebourg et Sarreguemines. Sur place, vous serez immédiatement pris

en charge par des conseillers qui seront à même de vous apporter des réponses, et vous assureront un suivi de vos demandes.

La CMA 57 a été la première CMA de France à créer une plate-forme permettant de créer un historique informatique de la relation avec les artisans de la Moselle. Ensemble, nous construisons votre histoire, celle de votre entreprise et de vos collaborateurs.



© CMA 57

Le service en +

SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR D'AVANTAGE D'INFORMATIONS SUR LES SERVICES QUE VOUS AVEZ COCHÉ DANS LE TABLEAU, DÉCOUPEZ ET RETOURNEZ-LE AVEC VOTRE COUPON-RÉPONSE À L'ADRESSE SUIVANTE :

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MOSELLE -
Service Clients - 5 boulevard de la défense - CP 97803 - 57078 METZ CEDEX 3**

Nous vous contacterons pour fixer ensemble un rendez-vous.

Vous pouvez également nous contacter au 0820 857 057 (prix d'un appel local) ou vous rendre sur notre site cma-moselle.fr.

COUPON-RÉPONSE

Nos services	Oui	Non
Conseil en orientation et en emploi		
Conseil en respect de l'environnement		
Conseil à l'export		
Conseil juridique		
Conseil pour entreprendre, développer, former...		
Conseil social		
Aide à la délivrance de documents officiels du Registre des Métiers		
Aide à l'accomplissement des formalités administratives		
Aide à la mise en place d'un contrat d'apprentissage		
Accompagnement pour l'acquisition du diplôme de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)		
Accompagnement et conseil sur le dispositif de l'apprentissage		
Accompagnement pour le recrutement d'un(e) apprenti(e)		
Accompagnement dans le diagnostic de votre entreprise		
Accompagnement dans les démarches à entreprendre pour faire face aux difficultés de votre entreprise		
Accompagnement pour entreprendre, développer, transmettre, former...		
Accompagnement sur les dispositifs d'aides publiques (investissement, embauche...)		
Accompagnement des chefs d'entreprise installés depuis moins de 18 mois		
Accompagnement sur la transmission-reprise de votre entreprise		
Accompagnement sur la création-reprise d'entreprise		
Accompagnement pour la réalisation d'un bilan de compétence (chef d'entreprise, salarié)		
Formation par le biais de notre Catalogue de formations (disponible sur cma-moselle.fr)		
Formation personnalisée, « sur-mesure » pour vous apporter une réponse adaptée		
Formation pour vous préparer aux examens des niveaux 5,4 et 3		

Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :





**Artisans,
pour défendre vos intérêts,
pour être bien représentés :**

VOTEZ!

**Du 28 septembre au 13 octobre 2010
élections de vos représentants**





NOUVEAU NISSAN NV200 élu « International Van of the year 2010* »

Mettez-vous au volant de la nouveauté. Le Nissan NV200 est un nouveau concept de fourgon compact (longueur 4,4m) qui vous propose un volume de chargement surprenant de 4,2 m³. L'excellent niveau de confort de sa cabine et ses nombreux rangements en font votre partenaire idéal au quotidien. Avec le nouveau Nissan NV200, vous êtes en route vers de nouveaux business.

*Élu par un jury européen de journalistes en presse spécialisée.
Modèle présenté : NV200 fourgon finition Acenta avec options.

www.nissan-NV200.fr

MILLAUTO METZ
NISSAN WOIPPY

76 Route de Thionville **03 87 30 00 31**

Votre distributeur
et réparateur agréé
Exclusif Nissan
Une concession du



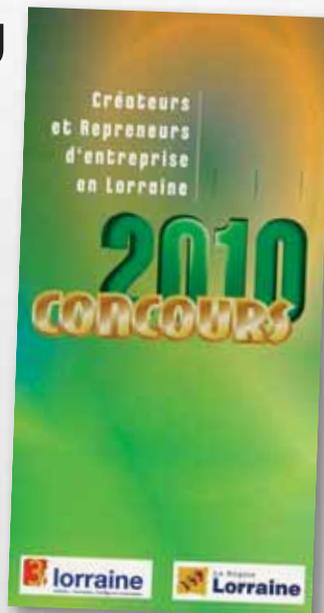
SHIFT_the way you move
AUTREMENT_mobile.

« Créateurs et repreneurs d'entreprise »

Inscrivez-vous au CONCOURS 2010 DE 31 LORRAINE !

31 Lorraine lance son concours 2010 « Créateurs et repreneurs d'entreprise en Lorraine ». Cette 15^e édition a pour objectif de mettre en avant tout porteur de projets de création ou de reprise en Lorraine et donc son entreprise et son savoir-faire. Ce concours permet de valoriser aussi bien l'entrepreneuriat féminin, l'innovation, l'entrepreneuriat social, l'artisanat, le commerce, l'industrie et le secteur des services.

Vous pouvez retirer votre dossier de présentation jusqu'au 10 octobre prochain et le renvoyer impérativement avant le 17 octobre. Les candidats sélectionnés seront ensuite amenés à présenter oralement leur projet devant le jury qui choisira alors les lauréats. Les prix s'échelonnent de 1 500 à 7 000 euros pour le premier prix.



↳ Contact :

31 Lorraine - M^{me} Dominique Souris
10 viaduc Kennedy, 54000 Nancy
Tél. : 03 83 41 64 90
E-mail : d.souris@31lorraine.fr

En bref

VILLAGE DES MÉTIERS 2010

Pour la 4^e année, Inffolor organise « Le Village de la formation, des métiers et de l'emploi », soutenu par la Région Lorraine, les 15 et 16 octobre 2010 au Parc des Expositions de Nancy. Rendez-vous incontournable pour les Lorrains qui souhaitent s'informer sur les filières professionnelles, les offres d'emplois et la formation, « Le Village » s'adresse à tout type de public (jeunes, personnes en reconversion, salariés, demandeurs d'emplois et étudiants). À l'honneur en 2010 : les métiers de l'environnement et du développement durable. Avec le Grenelle de l'environnement on parle de 600 000 emplois verts d'ici à 2020.
Plus d'infos : www.inffolor.org

L'ISM AU SERVICE DES ARTISANS

L'Institut Supérieur des Métiers, Centre de ressources pour l'artisanat et la Petite Entreprise, met à disposition des artisans un espace de veille sur de nombreuses thématiques comme la création-reprise, l'innovation, les techniques numériques, etc., consultables sur <http://veille.infometiers.org>. Les artisans qui le souhaitent peuvent s'abonner à la lettre trimestrielle « ETAPE » (Études et Travaux sur l'Artisanat et la Petite Entreprise) pour prendre connaissance des études, enquêtes et travaux relatifs à l'artisanat, secteur à fort potentiel en matière d'emplois, de formation et de réussite professionnelle.
Pour s'abonner, <http://ism.infometiers.org:80/etape/lettre.html>

CHEFS D'ENTREPRISES ARTISANALES, CONJOINTS COLLABORATEURS OU ASSOCIÉS ET AUXILIAIRES FAMILIAUX

Formations à la gestion et au développement d'entreprise financées par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat



- 1 FORMATIONS DIPLÔMANTES
- 2 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
- 3 GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
- 4 COMMERCIALISATION
- 5 RESSOURCES HUMAINES
- 6 ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES
- 7 SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES
- 8 GESTION ENVIRONNEMENTALE
- 9 DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE
- 10 DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Modaliés d'accès et de prise en charge, dossier de demande...
Renseignements auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de votre département :

- ▶ Meurthe-et-Moselle au 03 83 95 60 60
- ▶ Meuse au 03 29 79 20 11
- ▶ Moselle au 0820 857 057 (0,12 euro TTC/min)
- ▶ Vosges au 03 29 69 55 55

* Prise en charge possible dans la limite des fonds disponibles.

Catherine et Damien veulent plus de **performance** dans leur **activité**.
Nous les accompagnons
dans leurs **choix énergétiques**.



Pour tous les professionnels, comme pour Catherine et Damien restaurateurs à Paris 18^e, la recherche d'efficacité est une préoccupation quotidienne. EDF Pro les accompagne dans cette démarche en les conseillant sur des solutions économes en énergie (en matière d'éclairage, de climatisation réversible, de chauffage...) qui les aident à gagner en performance et à développer leur activité.

Contactez EDF Pro au **0810 333 776***
ou rendez-vous sur **edfpro.fr**



CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE

Parc des Expositions de Metz Métropole

75^e foire internationale Metz

1 ► 11 OCT 2010



Fabuleux !

L'univers de Jean de La Fontaine

www.metz-expo.com